

Questions orales

M. Trudeau: Je suppose que la *Gazette* tire sa source des Archives nationales. Je sais que l'un des employés de mon cabinet, impressionné par la remarque du chef de l'opposition, lequel a déclaré dans des discours qu'il savait ce que c'était que de payer une hypothèque . . .

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Quelqu'un de mon cabinet a voulu savoir à combien s'élevait ses paiements hypothécaires.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Et il est allé au cadastre.

M. Blackburn: Comment pourriez-vous savoir ce que c'est que de payer une hypothèque?

M. Trudeau: . . . comme le font continuellement les journalistes pour ma maison de Montréal. Et alors?

M. Clark (Yellowhead): Qui a envoyé des journalistes de la *Gazette*?

M. Trudeau: Le député de Yellowhead demande qui a envoyé les journalistes de la *Gazette*?

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Voilà une autre question, monsieur le Président.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Le député de Kingston dit que son parti a des doutes à cause d'une certaine lettre dont le ministre des Finances a parlé. Quel bureau de recherche a permis au député du Yukon de faire allusion à une lettre que le président de la société Iron Ore avait reçue du ministre de l'époque? Qui la lui a donnée?

M. Chrétien: Qui a donné l'autorisation?

M. Trudeau: Était-ce M. Mulroney ou son bureau de recherche qui a examiné les dossiers et trouvé cet échange de correspondance, non pas avec le chef de l'opposition, mais avec le président de Iron Ore, le grand administrateur de cette société?

M. Chrétien: Qui a fermé la mine?

M. Trudeau: Et qui a fermé la mine?

Des voix: Bravo!

L'ENVOI D'UN EMPLOYÉ À WASHINGTON

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, c'est une chose que de conserver un dossier de coupures de presse, mais une autre que d'utiliser les puissants instruments de l'État pour fouiller dans la vie privée des particuliers.

Des voix: Bravo!

M. McGrath: Le premier ministre ne fait pas la distinction entre le rôle des services de recherche des députés et son rôle

de chef du gouvernement et de conseiller principal de la Couronne, et celui des instruments, des instruments extrêmement puissants, qu'il a à sa disposition en sa qualité.

M. Clark (Yellowhead): Qu'il a et qu'il utilise.

M. McGrath: Ce qui est en cause ici, monsieur le Président, c'est l'abus de ces pouvoirs. Je voudrais demander au premier ministre, puisqu'il n'y aurait rien de répréhensible, de dire à la Chambre pourquoi il a dû envoyer David Crenna à Washington, comme le disait hier le vice-premier ministre, pour obtenir de la Securities and Exchange Commission des États-Unis le rapport annuel de la Iron Ore Company of Canada et d'autres renseignements publics que, soit dit en passant, l'on peut tous se procurer à la Bibliothèque du Parlement et que j'ai pu avoir ce matin.

Des voix: Oh, oh!

M. McGrath: Tout ce qui est du domaine public et se trouve à la Securities and Exchange Commission aurait pu être obtenu par l'intermédiaire de notre ambassade. Pourquoi était-il nécessaire d'envoyer M. David Crenna à Washington?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Tout d'abord, je dois revenir au préambule de la question où le député insinue que nous utilisons les puissants instruments de l'État pour réunir des renseignements secrets. Ces faits ne sont pas exacts, monsieur le Président. Dans le cas qui nous préoccupe, nous n'avons pas fait appel aux puissants instruments de l'État, mais au service de recherche du caucus libéral, aux titulaires de postes d'exception du cabinet du premier ministre. Tout comme le chef de l'opposition a un personnel d'exception, qui a réuni deux tiroirs pleins de dossiers sur mon compte, en plus de ceux dont dispose le député de Kingston.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Utilisent-ils les puissants instruments de l'État? Non, monsieur le Président.

M. Crombie: Non, mais vous oui.

M. Trudeau: Que le député prouve ses allégations. Si c'est le personnel d'exception du premier ministre, n'y a-t-il pas une distinction entre le personnel de l'État et celui employé par le premier ministre? J'ai déjà eu cette discussion avec le chef de l'opposition qui a l'air de croire—et je pensais le député mieux informé—qu'il n'y a pas de distinction entre la Fonction publique, qui embauche en vertu de la loi sur la Fonction publique, et le cabinet du premier ministre dont le personnel occupe des postes d'exception. Le cabinet du premier ministre est de nature politique, tout comme celui du chef de l'opposition. Je ne peux pas croire que le député soit aussi ignorant; il faut être hypocrite pour prétendre qu'il s'agit de la même chose. Le représentant et les députés d'en face connaissent très bien la différence. Je pense que vous jouez les hypocrites!

Des voix: Bravo!